

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

SHAM SPECTACLE ASSOCIATION

26 Bis rue DU COMMANDANT ROLLAND
93350 LE BOURGET

APE : 9001Z

Siret : 48821102000026

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Annexe	5
<i>Règles et méthodes comptables</i>	6
<i>Faits caractéristiques</i>	9
<i>Notes sur le bilan</i>	10
<i>Suivi des subventions d'investissements 2025</i>	17
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	18
<i>Suivi des subventions affectés</i>	19
<i>Tableau suivi Fonds dédiés affectés 2025</i>	20
<i>Notes sur contributions volontaires</i>	21
2. Détail des comptes	22
Bilan détaillé	23
Compte de résultat détaillé	27
3. Liste simplifiée des immobilisations	31
Liste simplifiée des immobilisations	32

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissemen Dépréciation	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solu informatiques, droits et valeurs similaires</i>	527	527		
Immobilisations corporelles				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	140 776	108 857	31 919	47 348
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	134 198	89 707	44 491	49 722
Immobilisations financières				
<i>Participations</i>	46		46	46
<i>Autres immobilisations financières</i>	630		630	570
Total II	276 177	199 091	77 086	97 686
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	36 571		36 571	44 204
<i>Autres créances</i>	114 731		114 731	182 278
<i>Charges constatées d'avance</i>	11 891		11 891	3 110
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Disponibilités</i>	199 673		199 673	101 789
Total III	362 865		362 865	331 381
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	639 043	199 091	439 951	429 067
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	au 31/12/2025	au 31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	148 615	88 242
Excédent ou déficit de l'exercice	55 888	60 373
Situation nette (sous-total)	204 503	148 615
Subventions d'investissement	25 971	60 001
Total I	230 474	208 615
AUTRES FONDS PROPRES		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	15 836	35 582
Total III	15 836	35 582
PROVISIONS		
Provisions pour risques	46 010	23 760
Total IV	46 010	23 760
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 252	17 031
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 866	11 101
Dettes fiscales et sociales	82 559	66 337
Autres dettes	4 955	
Produits constatés d'avance	24 000	66 640
Total V	147 631	161 109
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	439 951	429 067

(1) Dont à plus d'un an (a)	5 410
Dont à moins d'un an (a)	142 221
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)
Produits d'exploitation			
Cotisations	220	105	115
Ventes de biens et de services	477 162	385 453	91 709
<i>Ventes de prestations services</i>	477 162	385 453	91 709
Produits de tiers financeurs	676 777	489 607	187 170
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	671 777	481 607	190 170
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>	5 000	8 000	-3 000
Repr. / amort., dépréc. et prov.		147 197	-147 197
Utilisation des fonds dédiés	35 582	37 370	-1 788
Autres produits	29	816	-787
Total des produits d'exploitation (I)	1 189 770	1 060 548	129 222
Charges d'exploitation			
Autres achats et charges externes	302 073	219 922	82 150
Impôts, taxes et versements assimilés	18 448	11 020	7 428
Salaires	545 636	529 520	16 116
Cotisations sociales	179 954	175 434	4 520
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	45 248	41 211	4 037
<i>Sur immob. : dotations aux amort.</i>	45 248	41 211	4 037
Reports en fonds dédiés	15 836	35 582	-19 746
Autres charges	3 844	853	2 991
Total des charges d'exploitation (II)	1 111 039	1 013 543	97 496
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	78 732	47 005	31 727
Produits financiers			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif im		1	-1
Autres intérêts et produits assimilés	1 061	1 311	-250
Total des produits financiers (III)	1 061	1 311	-251
Charges financières			
Intérêts et charges assililées	154	215	-61
Différences négatives de change		12	-12
Total des charges financières (IV)	154	228	-74
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	907	1 084	-177
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III)	79 638	48 089	31 550
Total des produits exceptionnels (V)		37 414	-37 414
Total des charges exceptionnelles (VI)	23 750	25 130	-1 380
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-23 750	12 285	-36 035
Total des produits (I + III + V)	1 190 831	1 099 274	91 557
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 134 943	1 038 900	96 042
EXCEDENT OU DEFICIT	55 888	60 373	-4 485
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATUR			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONT			
TOTAL			

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : SHAM SPECTACLE ASSOCIATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 439 951 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 55 888 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/06/2026 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

- Objet social : L'association a pour but la promotion, la production et l'organisation de spectacles vivants et d'œuvres cinématographiques ainsi que l'initiation et la sensibilisation aux pratiques artistiques pour le plus grand nombre.

- La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées : En 2025, SHAM est intervenu dans plus de 80 communes dont 65 en Île-de-France (26 en Seine-Saint-Denis, 20 en Val-d'Oise, 9 en Seine-et-Marne, 7 en Val-de-Marne, 6 dans les Hauts-de-Seine, et Paris), ainsi que dans 15 communes hors IDF (Occitanie, PACA, Hauts-de-France). Nos actions s'adressent majoritairement à un public mixte et familial. Plus de 75 % de nos actions s'adressent au public de quartiers prioritaires de la Ville (QPV).

- Moyens matériels : Afin de mener à bien son activité et réaliser ses représentations publiques, l'association SHAM Spectacles détient : sonorisation, tentes barnum, chapiteau fixe, chapiteau mobile, remorque, matériel ludique et pédagogique (magie/cirque/jeux en bois), gradins mobiles, matériel informatique, tablette numérique (Micro-folies). Au cours de l'exercice 2025, l'association a fait l'acquisition de son propre véhicule de transport (Traffic 9 places), mettant ainsi fin à deux années de location longue durée.

- Moyens humains : Au cours de l'exercice 2025, l'équipe de SHAM a été constituée de 9 salariés permanents en CDI pour un équivalent temps plein de 7,21 ; 98 artistes et 9 techniciens du spectacle intermittents pour un équivalent temps plein de 5,06 et 10 salariés en apprentissage pour un équivalent temps plein de 6,40. Soit un effectif de 116 salariés pour un équivalent temps plein de 12,42, auquel s'ajoutent 10 apprentis pour un équivalent temps plein de 6,40.

Au mois de décembre 2025, il y avait 9 permanents en CDI (dont Guillaume Grand qui quitte son poste au 31 janvier 2026) ; 2 apprenties chargées de production ; 1 apprentie en charge de la communication ; 2 apprentis en animation.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles et méthodes comptables

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en oeuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice. Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

AUTRES INFORMATIONS :

- Renouvellement de la convention DRAC – projet Solos/Duos : La convention d'objectifs avec la DRAC Île-de-France portant sur le programme de résidences de jeunes circassiens (projet Solos/Duos) a été renouvelée pour trois ans (2025–2027) pour un montant annuel de 15 000 €.

- Déménagement de l'espace chapiteau au Bourget : La municipalité du Bourget a procédé à la vente du terrain sur lequel est installé l'espace chapiteau depuis 2005. Par courrier du 22 octobre 2025, M. Jean-Baptiste Borsali, Maire du Bourget, a confirmé la mise à disposition définitive de deux nouveaux emplacements : le chapiteau et les bureaux au cœur du Parc Sportif ; l'entrepôt de stockage et les conteneurs sur un terrain communal proche du cimetière. La Ville prend en charge le terrassement, la viabilisation des réseaux (eau, électricité, assainissement), les fluides liés au fonctionnement du chapiteau et des bureaux, ainsi qu'une assistance logistique et technique durant les opérations. Elle s'engage également sur un budget de fonctionnement de 35 000 € et une convention triennale. Le déménagement est prévu au cours du premier semestre 2026. Le reste à charge estimé pour l'association (démontage, transport, remontage, bardage esthétique des Algecos) est de 80 000 €.

- Lauréat Ferme Montsouris (Paris 14e) : SHAM Spectacles a été retenu comme lauréat de l'occupation de la Ferme Montsouris (17 villa Saint-Jacques, 75014 Paris), pour un projet de résidences et d'entraînement cirque et magie, sorties de résidence, ateliers de pratique artistique, pistes de cirque dans l'espace public et Micro-Folie. Les modalités financières définitives (convention d'occupation, subvention Ville de Paris) ont été arrêtées postérieurement à la clôture ; elles sont détaillées ci-après.

- Point sur les emplois aidés : Le poste Fonjep d'Olivier Paumard a été prolongé. Le poste Fonjep de Serge Hamon est en cours. Concernant les adultes-relais : les postes d'Anthony Thalamy et Kevin Brockaert se terminent en novembre 2026 ; celui de Pierre-Manau Ngoula se terminera en avril 2027 ; celui d'Augustin Mourey a été prolongé de 3 ans. La fin simultanée des postes adultes-relais d'Anthony et Kevin génère une pression budgétaire estimée à environ 45 800 €/an à compter de 2026.

INFORMATIONS POST-CLÔTURE :

- Convention d'occupation de la Ferme Montsouris : Une Convention d'Occupation du Domaine Public a été conclue avec la Ville de Paris pour l'occupation de la Ferme Montsouris pour cinq ans (5 janvier 2026 – 31 décembre 2030). La mise à disposition est valorisée à 119 500 €/an (loyer symbolique de 1 500 €/an). La Ville de Paris verse une subvention annuelle de 40 000 € pour le projet culturel, incluant 7 pistes de cirque dans l'espace public du 14e arrondissement.

- Création d'un établissement secondaire : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 2026 a validé à l'unanimité la création d'un établissement secondaire à la Ferme Montsouris, dont les activités comprennent notamment la mise à disposition d'espaces de répétition (plateau de 8 m sous plafond), l'accueil en résidence d'artistes circassiens et magiciens, et des ateliers de sensibilisation.

- Évolutions des ressources humaines : Départ de Guillaume Grand fin janvier 2026 ; départ d'Élodie fin février 2026 avec retour envisagé en alternance en septembre 2026. Arrivée en février 2026 d'Ambre Pouget et Fidoline Balassegarale (Master médiation culturelle) et de Juliette Guesualdo (Master communication, développement partenariats entreprises à la Ferme Montsouris). Alexandre et Thomas, anciens apprentis formés par SHAM, poursuivent leur collaboration sous forme de contrats CDDU.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	527			527
Immobilisations incorporelles	527			527
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	137 893	2 883		140 776
- Installations générales, agencements aménagements divers	16 973			16 973
- Matériel de transport	33 459	15 500		48 959
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	62 061	6 205		68 266
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	250 386	24 588		274 974
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	46			46
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	570	60		630
Immobilisations financières	616	60		676
Total	251 529	24 648		276 177

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amor- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles			527			527
Immobilisations incorporelles			527			527
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans		90 545	18 311		108 857
- Installations générales, agencement et aménagements divers	10 ans		6 442	1 869		8 311
- Matériel de transport	4 à 5 ans		19 965	10 483		30 448
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 à 10 ans		36 363	14 585		50 948
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			153 316	45 248		198 564
Total			153 843	45 248		199 091

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 163 823 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	630		630
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	36 571	36 571	
Autres	114 731	114 731	
Charges constatées d'avance	11 891	11 891	
Total	163 823	163 193	630
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	2 000
Divers - produits à recevoir	6 140
Total	8 140

- 6.140 € Aide Apprentis / aide Adulte relais ASP solde 2025

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves		60 373		60 373	
Report à Nouveau	88 242		60 373		148 615
Excédent ou déficit de l'exercice	60 373	-60 373	55 888		55 888
Situation nette	148 615		116 261	60 373	204 503
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	60 001			34 029	25 971
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	208 615		116 261	94 402	230 474

Le détail ligne subvention d'investissement à la cloture concerne les financements d'origines suivants et dont le détail suit :

- CHAPITEAU 2 pour un total de 35.479€ moins quote-part de subvention virée au compte de resultat (versement DRAC pour 22.877€ et versement REGION pour 12.602€)
- FNADT - BOUMIC21 pour 38.400€ moins quote-part de subvention virée au compte de resultat
- FNADT - DUMIC21 pour 33.600€ moins quote-part de subvention virée au compte de resultat
- FNADT -DPT95MIC24 pour 12.000€
- VAL D'OISE NUMERIQUE - MIC9524 pour 20.000€
- CAF 95 - MIC9524 pour 12.000€

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques					
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Provisions pour charges					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Autres provisions	23 760				46 010
Total	23 760				46 010
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		22 250			

Provision pour risque déménagement, transfert batiment modulaire

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 147 631 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	11 252	5 842	5 410	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 866	24 866		
Dettes fiscales et sociales	82 559	82 559		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 955	4 955		
Produits constatés d'avance	24 000	24 000		
Total	147 631	142 221	5 410	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	5 780			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	16 641
Dettes provis. pr congés à payer	24 780
Charges sociales s/congés à payer	8 332
Clients - RRR à accorder	2 870
Total	52 623

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	11 891		
Total	11 891		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	24 000		
Total	24 000		

Suivi des subventions d'investissements 2025

Suivi des Subventions non liées au 31/12/25

Code	Désignation	Date octroi	Date Amortiss	Durée Amort.	Montant	Antérieur	Dotation	Reste
69	131000-Subvention d'investissement CHP2	12/12/2019	01/06/2021	5 ans	35 479,00 €	25 426,62 €	7 095,80 €	2 956,58 €
71	131120-Subv-d'investissement-FNADT-BOUMIC21	23/07/2021	05/07/2022	3 ans	38 400,00 €	31 857,78 €	6 542,22 €	0,00 €
72	131130-Subv-d'investissement-FNADT-DUMIC21	23/07/2021	05/07/2022	3 ans	33 600,00 €	27 875,56 €	5 724,44 €	0,00 €
102	131150-Subv-d'investissement-FNADT-DPT95MIC24	14/12/2023	01/01/2024	3 ans	12 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
126	131160-Subv-d'investissement-VAL D'OISE NUMERIQ-MIC95	29/06/2024	30/08/2024	3 ans	20 000,00 €	2 240,74 €	6 666,67 €	11 092,59 €
127	131170-Subv-d'investissement-CAF 95 -MIC9524	24/12/2024	24/12/2024	3 ans	12 000,00 €	77,78 €	4 000,00 €	7 922,22 €
					151 479,00 €	91 478,48 €	34 029,13 €	25 971,39 €

od à passer

Reprise Subvention Invest-totalement Amortie

71 Subv-d'investissement-FNADT-BOUIC21	- 38 400,00 €
72 Subv-d'investissement-FNADT-DUMIC21	- 33 600,00 €

Solde Subvention Investiss inscrite au CR au 31/12 Cpte 139110 53 507,61 € ok compta

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation		158 277	430 471	49 000		637 748
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement			30 029	4 000		34 029
						671 777

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges	1 500	
Provisions pour risques et charges	22 250	
TOTAL	23 750	

Suivi des subventions affectés

A		Reports	Utilisations	Utilisations	Transferts	A la clôture	A la clôture
l'ouverture			Montant	Dont		de l'exercice	de l'exercice
de l'			global	rembours.		Montant	Dont fonds
exercice						global	dédiés (proj.
		A	B		C	A - B + C	sans dép.)

Tableau suivi Fonds dédiés affectés 2025

Tableau des subventions 2025						
				UTILISATIONS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE SUBVENTION D'EXPLOITATION		A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	TOTAL NOTIFIE 2025	MONTANT GLOBAL	MONTANT GLOBAL	DONT FONDS DEDIES CORRESPONDANT A DES PROJETS SANS DEPENSES AU COURS DES DEUX EXERCICES CLOS
Ville de Montfermeil (CV24 Arts et sports)	MFCVAS24	600,00 €		600,00 €	- €	
ANCT Montfermeil (CV24 Magie et confiance en soi)	MFCVMA24	2 282,00 €		2 282,00 €		
ANCT Villiers-le-Bel (QE24 Journées culturelles)	VLBQEJC24	220,00 €		220,00 €		
ANCT Villiers-le-Bel (CV24 Journées culturelles)	VLBCVJC24	2 000,00 €		2 000,00 €		
ANCT Noisiel (CE24 Micro-Folie)	NOICEMF24	8 720,00 €		8 720,00 €		
ANCT Noisiel (CV24 Parcours culturel)	NOICVPC24	1 760,00 €		1 760,00 €		
CAF 95	MIC9524	20 000,00 €		20 000,00 €		
ANCT 93	BOUCVVD25		3 500,00 €	400,00 €	3 100,00 €	
Ville du Bourget	BOUCVVD25		500,00 €		500,00 €	
ANCT 93	DUCVVD25		3 500,00 €	350,00 €	3 150,00 €	
Ville de Dugny	DUCVVD25		500,00 €		500,00 €	
ANCT 95	SARCVVD25		2 860,00 €	336,00 €	2 524,00 €	
Ville de Sarcelles	SARCVVD25		500,00 €		500,00 €	
DRAC IDF	PRO2526		10 000,00 €	6 438,11 €	3 561,89 €	
ANCT 95	GARQEJCIR25		2 000,00 €		2 000,00 €	
		35 582,00 €			15 835,89 €	

Notes sur contributions volontaires

Contributions volontaires

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

INFORMATION SUR LA NATURE ET L'IMPORTANCE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

- La ville du Bourget met à disposition de l'association à titre gratuit un terrain sur lequel se situent ses bureaux et son espace de stockage et prend en charge les fluides de ces locaux. Nous avons demandé à la municipalité d'évaluer cette mise à disposition qui a été estimée à 40.656 € de loyer annuel.

- La ville de Mitry-Mory stocke à titre gracieux, dans les locaux de ses services techniques, la remorque sur laquelle est rangé le chapiteau itinérant de SHAM.
De même, nous n'avons pas d'estimation par la commune du coût de ce stockage et nous ne sommes pas en mesure de valoriser cette contribution.

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des comptes

Bilan détaillé

ACTIF

	Brut	Amortissemen Dépréciation	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solu informatiques, droits et valeurs similaires</i>				
205000 - Logiciels	527		527	527
280500 - Amortis. Logiciels		527	-527	-527
	527	527		
Immobilisations corporelles				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>				
215000 - Matériel et Outillage	44 660		44 660	44 660
215100 - Chapiteau 2	67 546		67 546	67 546
215400 - Matériel Container	2 388		2 388	2 388
215500 - Matériels et outillages	26 183		26 183	23 300
281500 - Amortis. matériel et outillage		57 906	-57 906	-50 768
281510 - Amortiss.Chapiteau 2		49 982	-49 982	-39 108
281540 - Amortiss.Container		968	-968	-670
	140 776	108 857	31 919	47 348
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
218100 - Instal.gales, agencnt, aménagt.div.	16 973		16 973	16 973
218200 - Materiel de transport (Velo Electri	48 959		48 959	33 459
218300 - Matériel de bureau	3 820		3 820	3 820
218310 - Matériel informatique	64 445		64 445	58 240
281810 - Amortis. instal. gales, agencnt. div		8 311	-8 311	-6 442
281820 - Amortis. matériel de transport		30 448	-30 448	-19 965
281830 - Amortis. matér.bureau et informat.		39 654	-39 654	-33 223
281831 - Amortissement materile informatique		11 294	-11 294	-3 140
	134 198	89 707	44 491	49 722
Immobilisations financières				
<i>Participations</i>				
261000 - Titres de participation	46		46	46
	46		46	46
<i>Autres immobilisations financières</i>				
275000 - Dépôts et cautionnements	630		630	570
	630		630	570
Total II	276 177	199 091	77 086	97 686
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>				
411000 - Clients	34 571		34 571	43 004
418100 - Clients - factures à établir	2 000		2 000	1 200
	36 571		36 571	44 204
<i>Autres créances</i>				
401000 - Fournisseurs	6 647		6 647	725
421100 - Personnel - rémunérations dues	861		861	
427000 - Personnel - oppositions	250		250	750
437320 - AUDIENS - FCAP PARITARISME	221		221	
441140 - Etat subvention PAC IDF à recevoir	56 000		56 000	45 600
441141 - Etat Subvent Région IDF-EAC à recev				4 600

Bilan détaillé

	Brut	Amortissemen Dépréciation	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
441210 - Etat subvention CAF 93 à recevoir	28 000		28 000	56 000
441215 - Etat Subvention CAF 95 à recevoir	6 300		6 300	32 000
441230 - Etat subv.VAL OISE NUMER à recevoir	10 312		10 312	20 000
441300 - Etat subvFNADT-DP95MIC24 à recevoir				12 000
468700 - Divers - produits à recevoir	6 140		6 140	10 604
	114 731		114 731	182 278
Charges constatées d'avance				
486000 - Charges constatées d'avance	11 891		11 891	3 110
	11 891		11 891	3 110
Autres postes de l'actif circulant				
Disponibilités				
512000 - CREDIT COOPERATIF	34 484		34 484	17 555
512100 - CODEVI CREDIT COOPERATIF	96 245		96 245	40 938
512200 - LIVRET A CREDIT COOPREATIF	67 563		67 563	41 810
530000 - Caisse	1 382		1 382	1 486
	199 673		199 673	101 789
Total III	362 865		362 865	331 381
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	639 043	199 091	439 951	429 067

Bilan détaillé

PASSIF

	au 31/12/2025	au 31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau		
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	148 615	88 242
	148 615	88 242
Excédent ou déficit de l'exercice	55 888	60 373
Situation nette (sous-total)	204 503	148 615
Subventions d'investissement		
131100 - Subvention d'investissement CHP2	35 479	35 479
131120 - Subv-d'investissement FNADT BOUMIC21		38 400
131130 - Subv-d'investissement FNADT DUMIC21		33 600
131150 - Subv-Invetissement FNADT-DPT95MIC24	12 000	12 000
131160 - Subv-Invest-VAL OISE NUMER.MIC9524	20 000	20 000
131170 - Subv-Invetissement CAF 95 -MIC9524	12 000	12 000
139110 - subventon Investiss.inscrites au CR	-53 508	-91 478
	25 971	60 001
Total I	230 474	208 615
AUTRES FONDS PROPRES		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés		
194000 - Fonds dédiés sur subventions d'expl	15 836	35 582
	15 836	35 582
Total III	15 836	35 582
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
151800 - Autres provisions pour risques	46 010	23 760
	46 010	23 760
Total IV	46 010	23 760
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
164100 - Emprunt N°103756C 40 000 €	11 252	17 031
	11 252	17 031
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	8 225	3 088
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	16 641	8 013
	24 866	11 101
Dettes fiscales et sociales		
421100 - Personnel - rémunérations dues		1 112
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	24 780	19 390
431000 - URSSAF	29 453	18 381
437200 - Caisse CONGES SPECTACLES	4 660	5 333
437300 - CAISSE AUDIENS RETRAITE - CONGES SP	6 337	6 178
437400 - POLE EMPLOI - ANNECY	3 642	4 186
437800 - caisses CASC SVP		1 143

Bilan détaillé

	au 31/12/2025	au 31/12/2024
437810 - CMB-THALIE SANTE A PAYER	754	546
437820 - AFDAS A PAYER	2 423	2 586
437850 - FCAP A PAYER PE	844	416
438200 - Charges sociales s/congés à payer	8 332	5 645
442100 - Etat prélèvement à la source	1 211	1 205
447110 - Retenue source artiste 15%-à Payer	121	216
	82 559	66 337
Autres dettes		
411000 - Clients	2 085	
419800 - Clients - RRR à accorder	2 870	
	4 955	
Produits constatés d'avance		
487000 - Produits constatés d'avance	24 000	66 640
	24 000	66 640
Total V	147 631	161 109
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	439 951	429 067

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)
Produits d'exploitation			
Cotisations			
756100 - Cotisations sans contrepartie	220	105	115
	220	105	115
Ventes de biens et de services	477 162	385 453	91 709
<i>Ventes de prestations services</i>			
706900 - Prestations spectacles-cachets	477 162	371 116	106 046
706990 - Prestations de services Hors CEE		14 308	-14 308
708800 - Autres produits activités annexes		28	-28
	477 162	385 453	91 709
Produits de tiers financeurs	676 777	489 607	187 170
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>			
740000 - Subventions d'exploitation	3 000	2 000	1 000
740999 - Aides-ASP	144 063		144 063
741000 - SUBVENTION MAIRIE DU BOURGET	35 500	35 000	500
741002 - SUBVENTION BLANC MESNIL	1 500	1 800	-300
741004 - SUBVENTION DRANCY	4 000		4 000
741005 - SUBVENTION AULNAY	1 300	1 600	-300
741006 - SUBVENTION VILLEPINTE	1 000	2 500	-1 500
741010 - SUBVENTION GOUSSAINVILLE	4 300	6 800	-2 500
741011 - SUBVENTION SARCELLES	5 700	7 200	-1 500
741013 - SUBVENTION MONTFERMEIL	1 200	2 800	-1 600
741016 - SUBVENTION PARIS TERRES D'ENVOL	10 000		10 000
741020 - SUBVENTION VILLIERS LE BEL	500	4 000	-3 500
741021 - SUBVENTION CLICHY SOUS BOIS	4 000	4 000	
741024 - SUBV ST ETIENNE		9 800	-9 800
741028 - SUBVENTION PARIS	2 000		2 000
741055 - SUBVENTION NOISY LE SEC	1 000	2 500	-1 500
741060 - SUBVENTION DUGNY	500		500
741065 - SUBVENTION GONESSE	2 450	1 000	1 450
741076 - SUBVENTION DDCS JEP93	1 635	5 000	-3 365
741085 - SUBVENTION FONJEP	14 214	7 107	7 107
741105 - SUBVENTION NOISY LE GRAND	1 000	800	200
741130 - SUBVENTION DRAC IDF	32 500	46 000	-13 500
741140 - SUBVENTION REGION IDF	75 000	38 000	37 000
741141 - SUBVENTION REGION IDF-EAC		13 000	-13 000
741162 - SUBV.DEPARTEMENT 93		8 000	-8 000
741210 - SUBVENTION CAF 93	28 000	28 000	
741215 - SUBVENTION CAF 95	21 000	20 000	1 000
741220 - SUBVENTION ANCT 93 - PREF 93	98 086	70 600	27 486
741222 - SUBVENTION ANCT 95 - PREF 95	103 400	106 600	-3 200
741223 - SUBVENTION ANCT 77 -PREF 77	10 100	31 000	-20 900
741224 - SUBVENTION ANCT 42		13 500	-13 500
741225 - SUBVENTION ANCT 35		4 000	-4 000
741226 - SUBVENTION ANCT 75		1 000	-1 000
741227 - SUBVENTION ANCT 13		4 000	-4 000
741228 - SUBVENTION ANCT 60		1 500	-1 500
741231 - SUBVENTION LUNEL	2 000		2 000
741232 - SUBVENTIONS ANDREZIEUX-BOUTHE		1 500	-1 500
741233 - SUBVENTION EST ENSEMBLE		1 000	-1 000
741234 - SUBVENTIONS VILLE de Sète	12 000		12 000
741236 - SUBVENTIONS DDETS 34	6 000		6 000

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)
741237 - SUBVENTION FRONTIGNAN	1 000		1 000
741238 - SUBVENTIONS COMMUNE ELNE	800		800
741239 - SUBVENTION PARIS VALLEE DE LA MA	1 000		1 000
741240 - SUBVENTIONS SETES AGGLOPOLE M	1 600		1 600
741241 - SUBVENTIONS PREFECTURE PYRENN	6 400		6 400
747000 - Quote-part des subventions virées	34 029		34 029
	671 777	481 607	190 170
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>			
754200 - Mecenats	5 000	8 000	-3 000
	5 000	8 000	-3 000
Repr. / amort., dépréc. et prov.			
791000 - Transfert de charges d'exploitation		147 197	-147 197
		147 197	-147 197
Utilisation des fonds dédiés			
789400 - Reprises Fonds dédiés Subventions	35 582	37 370	-1 788
	35 582	37 370	-1 788
Autres produits			
758000 - Produits divers gestion courante	29	178	-149
758120 - Dons public		638	-638
	29	816	-787
Total des produits d'exploitation (I)	1 189 770	1 060 548	129 222
Charges d'exploitation			
Autres achats et charges externes			
604000 - Achats d'études/prestat.Résidences	16 063	30 876	-14 813
604100 - Prestation technicien, montage	300	36	264
604200 - Prestation spectacles	104 706	47 848	56 858
605000 - Achats matériel et travaux	571	199	373
605100 - Travaux Graphiste / Plaquette /Fyer	400	344	56
606140 - Fournitures Carburant	9 563	8 274	1 288
606150 - Fournitures Combustibles	2 797	2 352	445
606300 - Achats de petit équipement	5 056	8 091	-3 034
606310 - Petits Equip.Costumes/Décors	3 924	3 797	127
606320 - Petits équipements Techniques	18 959	10 625	8 334
606400 - Achats fournitures administratives	1 510	1 655	-145
611000 - Sous-traitance générale -Abt Dext	3 024	2 995	29
613210 - Location Box - Massoud EL HASSAN	840	210	630
613211 - Massoud EL HASSAN 02 25 CAUTION 60	660		660
613500 - Locations mobilières	1 013	1 253	-240
613511 - Location Alarme Prefiloc	679	719	-40
613520 - Location Matériel Transport	11 686	15 119	-3 432
615500 - Entretien sur biens mobiliers	659	455	203
615600 - Maintenance	5 550	4 794	756
616000 - Primes d'assurance	8		8
616100 - Assurance MAIF	7 851	6 089	1 762
618100 - Documentation générale	903	32	871
622610 - Honoraires CAC	6 014	5 784	230
622800 - Honoraires divers	25 000		25 000
623000 - Communication	1 142	470	671
623100 - Annonces et insertions	100	211	-111
623400 - Cadeaux à la clientèle	1 693	868	825
624100 - Transports sur achats		100	-100
624800 - Transports divers	27 986	19 974	8 012

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)
625100 - Voyages et déplacements	10 896	20 226	-9 330
625700 - Réceptions	21 391	16 477	4 914
626000 - Frais postaux	224	122	102
626100 - Frais telephone	1 410	1 570	-160
626110 - Frais internet	2 399	2 272	127
626200 - Affranchissements	5	37	-32
627800 - Services bancaires	2 089	1 760	329
627810 - Service commissions /Cartes bleues		4	-4
628100 - Cotisation	5 002	4 286	716
	302 073	219 922	82 150
Impôts, taxes et versements assimilés			
633300 - Formation continue (organisme)	18 448	10 282	8 166
635800 - Droits divers		738	-738
	18 448	11 020	7 428
Salaires			
641100 - Salaires appointements commissions	523 734	511 141	12 593
641200 - Congés payés	5 391	3 674	1 717
641300 - Indemnités Gratifications	12 135	11 077	1 058
641410 - Indémnités transports Carte orange	4 377	3 629	748
	545 636	529 520	16 116
Cotisations sociales			
645100 - Cotisations à l'URSSAF	87 622	81 044	6 578
645300 - COTIS. AUDIENS	28 367	25 449	2 918
645410 - COTIS. CHOMAGE PERMANENT PE PE	8 130	7 231	899
645420 - COTIS.POLE EMPLOI ANNECY	19 136	21 806	-2 670
645500 - Cotis. Congés Spectacles	30 441	34 725	-4 284
645800 - Charges sociales sur Congés Payés	2 687	1 608	1 079
647250 - COTIS. FCAP	423	421	3
647400 - COTIS. CASC SVP PE	686	1 143	-457
647500 - Médecine du travail	2 462	2 007	455
	179 954	175 434	4 520
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	45 248	41 211	4 037
Sur immob. : dotations aux amort.			
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	45 248	41 211	4 037
	45 248	41 211	4 037
Reports en fonds dédiés			
689400 - Reports en fonds dédiés sur subvent	15 836	35 582	-19 746
	15 836	35 582	-19 746
Autres charges			
651400 - Droits d'auteurs	3 041	185	2 856
658000 - Charges diverses gestion courante	184	668	-484
658100 - Pénalité, amendes	619		619
	3 844	853	2 991
Total des charges d'exploitation (II)	1 111 039	1 013 543	97 496
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	78 732	47 005	31 727
Produits financiers			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif im			
762100 - PARTS CC 2010		1	-1
		1	-1
Autres intérêts et produits assimilées			
768000 - Autres produits financiers	1 061	1 311	-250
	1 061	1 311	-250

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)
Total des produits financiers (III)	1 061	1 311	-251
Charges financières			
Intérêts et charges assillées			
661160 - Intérêts sur emprunts et dettes	154	215	-61
	154	215	-61
Différences négatives de change			
666000 - Pertes de change		12	-12
		12	-12
Total des charges financières (IV)	154	228	-74
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	907	1 084	-177
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III)	79 638	48 089	31 550
Total des produits exceptionnels (V)		37 414	-37 414
Total des charges exceptionnelles (VI)	23 750	25 130	-1 380
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-23 750	12 285	-36 035
Total des produits (I + III + V)	1 190 831	1 099 274	91 557
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 134 943	1 038 900	96 042
EXCEDENT OU DEFICIT	55 888	60 373	-4 485
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATUR			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONT			
TOTAL			

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Liste simplifiée des immobilisations

Liste simplifiée des immobilisations

Code	Désignation	Date acq.	M	T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
205000 Logiciels									
0000000002	LOGICIEL PAIE SPAIECTACLE	23/05/2006	L	100,0€	527,44	527,44		527,44	
Total du compte 205000					527,44	527,44		527,44	
215000 Matériel et Outillage									
0000000001	GRADATEUR 12*2 KW	16/05/2006	L	33,33	598,00	598,00		598,00	
0000000011	CONSOLE SON -SOUND FIELD	08/01/2009	L	33,33	800,00	800,00		800,00	
0000000016	CHAPITEAU 12 X 24	30/11/2012	L	20,00	26 604,90	26 604,90		26 604,90	
0000000035	TENTES PLIANTES	28/02/2020	L	25,00	456,00	456,00		456,00	
0000000053	JEUX BOIS/MAT DIVERS	26/08/2020	L	20,00	4 200,00	3 651,67	548,33	4 200,00	
0000000045	TENTES PLIANTES 3x4.5m	13/10/2020	L	25,00	2 245,00	456,00		456,00	1 789,00
0000000054	MUSIC MATOS-MICROS	17/11/2020	L	33,33	1 044,00	1 044,00		1 044,00	
0000000049	INTEROUGE 5 TENTES PIABLES	06/07/2021	L	33,33	4 505,84	4 505,84		4 505,84	
0000000073	INTEROUGE-20 TABLES JARDIN PLIANTES	06/07/2021	L	33,33	1 100,00	1 100,00		1 100,00	
0000000074	INTEROUGE 24 POIDS LESTAGE TENTE	06/07/2021	L	33,33	1 560,01	1 560,01		1 560,01	
0000000080	ROUTEUR TP LINK ARCHER AX11000-DUM	07/12/2021	L	33,33	479,50	397,80	81,70	479,50	
0000000081	2 ENCEINTES BOSE REVOLVE-DUMIC21	22/12/2021	L	33,33	659,98	547,53	112,45	659,98	
0000000096	BARNUM ALU PRO 45	02/10/2023	L	33,33	406,60	169,04	135,53	304,57	102,03
Total du compte 215000					44 659,83	41 890,79	878,01	42 768,80	1 891,03
215100 Chapiteau 2									
0000000022	CHAUFFAGE CHAPITEAU 2	07/02/2018	L	20,00	3 017,28	2 162,40	603,46	2 765,86	251,42
0000000025	TREPIED ALU CHP2	26/09/2019	L	20,00	3 600,00	2 580,00	720,00	3 300,00	300,00
0000000028	MAT CHAPITEAU DJ BUNDLE CHP2	30/09/2019	L	20,00	775,00	555,42	155,00	710,42	64,58
0000000031	THOMAN cables+caissons CHP2	30/09/2019	L	20,00	3 074,30	2 203,25	614,86	2 818,11	256,19
0000000027	PONT PORTIQUE ECLAIRAGE 6M-CHP2	03/10/2019	L	20,00	1 490,00	1 067,83	298,00	1 365,83	124,17
0000000032	MATERIEL ELECTRIQUE CHP2	05/10/2019	L	20,00	901,20	645,86	180,24	826,10	75,10
0000000033	SPOTS DECOR THOMAN CHP2	05/10/2019	L	20,00	1 380,00	989,00	276,00	1 265,00	115,00
0000000026	CHAPITEAU 2	08/10/2019	L	20,00	26 199,00	15 192,62	4 239,80	19 432,42	6 766,58
0000000036	DECOUPE PLANCHER SCENE CHP2	01/07/2020	L	20,00	1 484,52	930,95	259,80	1 190,75	293,77
0000000037	1ER-MONTAGE-DEMONTAGE CHP2	28/07/2020	L	20,00	960,00	688,00	192,00	880,00	80,00
0000000039	ECHELLE SPELEO CHP2	29/07/2020	L	20,00	384,07	275,24	76,81	352,05	32,02
0000000038	1ER-MONTAGE-DEMONTAGE CHP2	30/07/2020	L	20,00	960,00	688,00	192,00	880,00	80,00
0000000040	MATERIEL POULIES CORDES CHP2	03/09/2020	L	20,00	731,18	524,02	146,24	670,26	60,92
0000000041	PLANCHER SCENE CHP2	11/09/2020	L	20,00	4 146,89	2 971,94	829,38	3 801,32	345,57
0000000042	MATERIEL ECLAIRAGE PROJECTEURS CH	08/10/2020	L	20,00	1 172,64	840,40	234,53	1 074,93	97,71
0000000043	MATERIEL PROJECTEURS CHP2	09/10/2020	L	20,00	811,14	581,32	162,23	743,55	67,59
0000000044	MATERIEL PANNEAUX SECOURS CHP2	13/10/2020	L	20,00	131,31	94,10	26,26	120,36	10,95
0000000046	PANNEAUX SECOURS CHP2	31/10/2020	L	20,00	867,59	94,10	26,26	120,36	747,23
0000000062	GRADIN MASSON-CHP2	23/02/2021	L	10,00	3 000,00	1 093,33	300,00	1 393,33	1 606,67
0000000065	TOILE CHAPITEAU-CHP2	25/02/2021	L	20,00	959,40	738,74	191,88	930,62	28,78
0000000063	GRADIN MASSON-CHP2	09/05/2021	L	10,00	4 250,00	1 548,89	425,00	1 973,89	2 276,11
0000000064	GRADIN MASSON-CHP2	09/05/2021	L	10,00	7 250,00	2 642,22	725,00	3 367,22	3 882,78
Total du compte 215100					67 545,52	39 107,63	10 874,75	49 982,38	17 563,14
215400 Matériel Container									
0000000093	Container Maritime 6M Dry	03/10/2022	L	12,50	2 388,00	669,97	298,50	968,47	1 419,53
Total du compte 215400					2 388,00	669,97	298,50	968,47	1 419,53

Liste simplifiée des immobilisations

Report215500 Matériels et outillages

Code	Désignation	Date acq.	M	T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
215500 Matériels et outillages									
0000000087	MATERIEL DIVERS SONO BOUMIC21	17/05/2022	L	33,33	1 458,20	1 274,58	183,62	1 458,20	
0000000086	MATERIELS TECHNIQUE DUMIC21	21/06/2022	L	33,33	914,00	770,14	143,86	914,00	
0000000085	GROUPE ELECTROGENE HONDA INVERTE20	07/2022	L	20,00	901,90	441,43	180,38	621,81	280,09
0000000089	PIEDS ECLAIRAGE + LAMPES	04/10/2022	L	33,33	1 500,00	1 120,83	379,17	1 500,00	
0000000088	CANONS A CHALEUR ITA 45 standard	02/11/2022	L	20,00	8 705,66	3 767,61	1 741,13	5 508,74	3 196,92
0000000095	CHARIOTS ELEVATEUR	26/06/2023	L	33,33	1 118,40	564,38	372,80	937,18	181,22
0000000103	FOUR A PIZZA	12/01/2024	L	20,00	678,99	131,65	135,80	267,45	411,54
0000000122	PROJECTEURS THEATRE	06/02/2024	L	33,33	1 230,00	370,14	410,00	780,14	449,86
0000000104	TENTE PLIANTE	14/06/2024	L	33,33	1 050,00	191,53	350,00	541,53	508,47
0000000106	2 TENTES PLIANTES	07/08/2024	L	33,33	1 198,00	159,73	399,33	559,06	638,94
0000000111	MACHINE A BARBE A PAPA	17/09/2024	L	25,00	347,87	25,12	86,97	112,09	235,78
0000000112	MACHINE A POPCORN	17/09/2024	L	25,00	426,00	30,77	106,50	137,27	288,73
0000000124	MACHINE A BARBE A PAPA	12/12/2024	L	20,00	375,95	3,97	75,19	79,16	296,79
0000000120	2 TENTES PLIANTES	23/12/2024	L	33,33	3 395,00	25,15	1 131,67	1 156,82	2 238,18
0000000128	HONDA GENERATEUR D'ESSENCE	10/01/2025	L	33,33	1 299,00		422,18	422,18	876,82
0000000141	3 TENTES ROUGES	18/09/2025	L	33,33	465,00		38,91	38,91	426,09
0000000129	TENTE PLIANTE avec TOIT	22/09/2025	L	33,33	1 118,60		102,54	102,54	1 016,06
Total du compte 215500					26 182,57	8 877,03	6 260,05	15 137,08	11 045,49
218100 Instal.gales, agenc't, aménagt.div.									
0000000029	ARMOIRE ELECTRIQUE	31/08/2020	L	10,00	1 296,00	561,96	129,60	691,56	604,44
0000000050	TENTE DE RECEPTION 8*4 M	07/07/2021	L	33,33	1 550,00	1 550,00		1 550,00	
0000000078	SOL BOIS ANTI DERAPANT CHP1	04/11/2021	L	20,00	1 305,00	824,33	261,00	1 085,33	219,67
0000000079	SOL BOIS ANTI DERAPANT 9-UN-CHP1	15/11/2021	L	20,00	1 957,50	1 224,53	391,50	1 616,03	341,47
0000000092	Palissade Bois	24/11/2022	L	10,00	9 265,68	1 948,37	926,57	2 874,94	6 390,74
0000000094	PALISSADE IMPRIMEE	01/12/2022	L	10,00	1 599,12	333,15	159,91	493,06	1 106,06
Total du compte 218100					16 973,30	6 442,34	1 868,58	8 310,92	8 662,38
218200 Materiel de transport (Velo Electri									
0000000005	3 VELOS ELECTRIQUES	24/04/2008	L	33,33	1 200,00	1 200,00		1 200,00	
0000000006	VELO ELECTRIQUE PLIABLE	24/04/2008	L	33,33	559,00	559,00		559,00	
0000000030	REMORQUE PLATEAU FEMIL	31/07/2020	L	20,00	5 760,00	5 091,20	668,80	5 760,00	
0000000068	PEUGEOT PARTNER FP-557-KN-DUMIC21	01/02/2022	L	25,00	15 440,00	11 258,33	3 860,00	15 118,33	321,67
0000000105	PEUGEOT PARTNER EH-077-AD	20/06/2024	L	33,33	10 500,00	1 856,94	3 500,00	5 356,94	5 143,06
0000000130	RENAULT TRAFIC DY-304-MM	10/07/2025	L	33,33	15 500,00		2 454,17	2 454,17	13 045,83
Total du compte 218200					48 959,00	19 965,47	10 482,97	30 448,44	18 510,56
218300 Matériel de bureau									
0000000019	FNAC APPLE MBP RETINA 13/15	18/01/2017	L	25,00	1 469,18	1 469,18		1 469,18	
0000000021	ECOBUROTIC IMPR HP LASEJET	30/01/2018	L	25,00	1 918,08	1 918,08		1 918,08	
0000000055	IPHONE APPLE 128GO-IMEI-C07C40XLIYV	23/07/2021	L	33,33	433,00	433,00		433,00	
Total du compte 218300					3 820,26	3 820,26		3 820,26	
218310 Matériel informatique									
0000000013	MACBOOKPRO 2.4	22/06/2011	D	31,25	920,00	920,00		920,00	
0000000020	FNAC MAC MINI	02/01/2016	D	41,67	549,99	549,99		549,99	
0000000047	PC ULTRAPORTABLE ASUS	01/03/2021	L	33,33	1 299,00	1 299,00		1 299,00	

Liste simplifiée des immobilisations

Report218310 Matériel informatique

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
0000000048	TENVEO VA3000 SYST VISIOCONFERENC	02/08/2021 L 33,33	799,00	799,00		799,00	
0000000075	3 MAC MINI CORE I3 occasion	11/08/2021 L 33,33	1 347,00	1 347,00		1 347,00	
0000000051	TV UHD 4K HISENSE	31/08/2021 L 20,00	597,89	398,93	119,58	518,51	79,38
0000000052	ECRAN MOTORISE ECONOMY-BOUMIC21	14/09/2021 L 25,00	574,98	357,78	143,75	501,53	73,45
0000000076	14 TABLETTES SANSUNG GALAXY A7-BOU	12/10/2021 L 33,33	4 339,72	3 600,35	739,37	4 339,72	
0000000056	PC10 ZENARTIC-BOUMIC21	14/10/2021 L 33,33	1 576,33	1 307,76	268,57	1 576,33	
0000000077	16 TABLETTES SANSUNG GALAXY A7-DUM	03/11/2021 L 33,33	3 999,84	3 318,39	681,45	3 999,84	
0000000061	ASUS F15 512GO-DUMIC21	04/11/2021 L 33,33	1 429,94	1 185,91	243,53	1 429,44	0,50
0000000082	16-SanDisk 256GB microSDXC-DUMIC21	04/11/2021 L 33,33	1 279,04	1 061,14	217,90	1 279,04	
0000000057	VIDEOPROJECTEUR XIAOMI-BOUMIC21	09/11/2021 L 33,33	1 590,00	1 319,11	270,89	1 590,00	
0000000059	APPLE MAC MIN 128GB-BOUMIC21	20/11/2021 L 33,33	499,00	413,98	85,02	499,00	
0000000060	APPLE MAC MINI 128GB	20/11/2021 L 33,33	539,00	539,00		539,00	
0000000058	PC ASUS 512GB SSD-BOUMIC21	24/11/2021 L 33,33	1 309,49	1 086,32	223,08	1 309,40	0,09
0000000066	PC MAC MINI 3GO	08/03/2022 L 33,33	653,99	613,43	40,56	653,99	
0000000067	MACBOOK PRO 13"	29/04/2022 L 33,33	1 349,99	1 202,50	147,49	1 349,99	
0000000083	DRONE 4K - BOUMIC21	19/08/2022 L 33,33	605,89	477,95	127,91	605,86	0,03
0000000090	MALETTES VR	08/11/2022 L 33,33	9 528,00	6 819,58	2 708,42	9 528,00	
0000000091	Casques VR Oculus Quest	25/11/2022 L 33,33	1 805,00	1 263,51	541,49	1 805,00	
0000000098	APPLE MAC MINI I3	24/11/2023 L 33,33	430,00	158,06	143,33	301,39	128,61
0000000097	APPLE MINI MRTR2	25/11/2023 L 33,33	399,00	146,30	133,00	279,30	119,70
0000000100	VIDEOPROJECTEUR EPSON W51-BOUMIC	03/12/2023 L 33,33	549,99	197,59	183,33	380,92	169,07
0000000101	Mac mini (Nov 2020) M1 3,2-STEFON	08/12/2023 L 50,00	475,00	252,67	222,33	475,00	
0000000099	APPLE IPHONE 15 PRO	20/12/2023 L 33,33	1 229,00	422,19	409,67	831,86	397,14
0000000107	10 CASQUES META QUEST	30/08/2024 L 33,33	5 499,90	616,19	1 833,30	2 449,49	3 050,41
0000000108	PC PORTABLE ASUS GAMING	30/08/2024 L 33,33	1 439,99	161,33	480,00	641,33	798,66
0000000109	PROJECTEUR LASER XIAOMI	30/08/2024 L 33,33	1 590,00	178,14	530,00	708,14	881,86
0000000110	2 ENCEINTES BOSE S1 PRO PLUS	30/08/2024 L 33,33	1 450,00	162,45	483,33	645,78	804,22
0000000123	TABLETTES TACTILES	30/08/2024 L 33,33	498,14	55,81	166,05	221,86	276,28
0000000113	ROUTEUR DE JEU WI-FI	06/09/2024 L 33,33	396,68	42,24	132,23	174,47	222,21
0000000114	2 ENCEINTES BOSE S1 PRO PLUS	20/09/2024 L 33,33	1 826,00	170,76	608,67	779,43	1 046,57
0000000116	CAMERA ACTION VR	04/12/2024 L 33,33	589,63	14,74	196,54	211,28	378,35
0000000117	CAMERA ACTION 360° 8K	10/12/2024 L 33,33	651,00	12,66	217,00	229,66	421,34
0000000118	40 GUIDES TOURSTIQUES ALBRECHT	13/12/2024 L 33,33	3 332,00	55,53	1 110,67	1 166,20	2 165,80
0000000119	2 PC MAC MINI SSD 256GO	13/12/2024 L 33,33	878,49	14,64	292,83	307,47	571,02
0000000125	SYSTEME UHF	30/12/2024 L 33,33	412,40	0,38	137,47	137,85	274,55
0000000131	MAC BOOK AIR 13" 256GO	08/01/2025 L 33,33	604,60		197,61	197,61	406,99
0000000132	CONSOLE SON (REF : 382004)	11/03/2025 L 33,33	999,00		268,25	268,25	730,75
0000000133	CLAVIER DE SCENE YAMAHA	16/04/2025 L 33,33	859,00		202,82	202,82	656,18
0000000134	APPLE MAC MINI (MU9D3FNA)	25/11/2025 L 33,33	707,21		23,57	23,57	683,64
0000000140	2 ENCEINTES MULTIFONCTIONS ALTO	26/11/2025 L 33,33	638,00		20,68	20,68	617,32
0000000135	2 ENCEINTES MULTIFONCTIONS ALTO	29/11/2025 L 33,33	638,00		18,90	18,90	619,10
0000000136	HP ELITEBOOK 850G6 15"	18/12/2025 L 33,33	589,99		7,10	7,10	582,89
0000000137	APPLE MAC MINI M2	24/12/2025 L 33,33	515,00		3,34	3,34	511,66
0000000138	APPLE MAC MINI M2	24/12/2025 L 33,33	654,26		4,24	4,24	650,02

Total du compte 218310

64 445,37

32 542,31

14 585,27

47 127,58

17 317,79

261000 Titres de participation

0000000009	2 PARTS B CREDIT COOPERATIF	30/10/2008 N	30,50				30,50
0000000010	1 PART A CREDIT COOPERATIF	30/10/2008 N	15,25				15,25

Total du compte 261000

45,75

45,75

Liste simplifiée des immobilisations

Report

275000 Dépôts et cautionnements

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
275000 Dépôts et cautionnements							
0000000034	DEPOT GARANTIE PRET	18/02/2020 N	500,00				500,00
0000000121	CAUTION BOX 7	30/09/2024 N	70,00				70,00
0000000139	CAUTION BOX 15	01/02/2025 N	60,00				60,00
Total du compte 275000			630,00				630,00
Total de la liste simplifiée			276 177,04	153 843,24	45 248,13	199 091,37	77 085,67
Répartition des dotations économiques					45 248,13	linéaire dégressif variable	

MADELEINE BIEGUENG
Expert Comptable
Inscrit au tableau de l'Ordre de Paris
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

SHAM SPECTACLES

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

**Siège social : 26 bis Rue du Commandant
Rolland
93550 LE BOURGET**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

MADELEINE BIEGUENG
Expert Comptable
Inscrit au tableau de l'Ordre de Paris
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

SHAM SPECTACLES

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

**Siège social : 26 bis Rue du Commandant
Rolland
93550 LE BOURGET**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

SHAM SPECTACLES

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

Siège social : 26 bis Rue du Commandant Rolland

93550 LE BOURGET

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Aux Adhérents de l'association SHAM SPECTACLES,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « **Sham Spectacles** », relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association « **Sham Spectacles** », à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations je n'ai pas connaissance les appréciations qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

SHAM SPECTACLES

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

Siège social : 26 bis Rue du Commandant Rolland

93550 LE BOURGET

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association « **Sham Spectacles** », à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

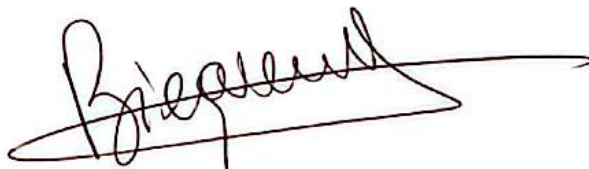
SHAM SPECTACLES

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

**Siège social : 26 bis Rue du Commandant Rolland
93550 LE BOURGET**

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tremblay en France , le 12 juillet 2026



Madeleine BIEGUENG
Commissaire aux comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	527	527		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	140 776	108 857	31 919	47 348
Autres immobilisations corporelles	134 198	89 707	44 491	49 722
Immobilisations financières				
Participations	46		46	46
Autres immobilisations financières	630		630	570
Total II	276 177	199 091	77 086	97 686
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	36 571		36 571	44 204
Autres créances	114 731		114 731	182 278
Charges constatées d'avance	11 891		11 891	3 110
Autres postes de l'actif circulant				
Disponibilités	199 673		199 673	101 789
Total III	362 865		362 865	331 381
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	639 043	199 091	439 951	429 067

Legs nets à réaliser :

acceptés par les organes statutairement compétents

autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre :

Bilan passif

	au 31/12/2025	au 31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	148 615	88 242
Excédent ou déficit de l'exercice	55 888	60 373
Situation nette (sous-total)	204 503	148 615
Subventions d'investissement	25 971	60 001
Total I	230 474	208 615
AUTRES FONDS PROPRES		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	15 836	35 582
Total III	15 836	35 582
PROVISIONS		
Provisions pour risques	46 010	23 760
Total IV	46 010	23 760
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 252	17 031
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 866	11 101
Dettes fiscales et sociales	82 559	66 337
Autres dettes	4 955	
Produits constatés d'avance	24 000	66 640
Total V	147 631	161 109
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	439 951	429 067
(1) Dont à plus d'un an (a)		5 410
Dont à moins d'un an (a)		142 221
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)
Produits d'exploitation			
Cotisations	220	105	115
Ventes de biens et de services	477 162	385 453	91 709
<i>Ventes de prestations services</i>	477 162	385 453	91 709
Produits de tiers financeurs	676 777	489 607	187 170
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	671 777	481 607	190 170
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>	5 000	8 000	-3 000
Repr. / amort., dépréc. et prov.		147 197	-147 197
Utilisation des fonds dédiés	35 582	37 370	-1 788
Autres produits	29	816	-787
Total des produits d'exploitation (I)	1 189 770	1 060 548	129 222
Charges d'exploitation			
Autres achats et charges externes	302 073	219 922	82 150
Impôts, taxes et versements assimilés	18 448	11 020	7 428
Salaires	545 636	529 520	16 116
Cotisations sociales	179 954	175 434	4 520
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	45 248	41 211	4 037
<i>Sur immob. : dotations aux amort.</i>	45 248	41 211	4 037
Reports en fonds dédiés	15 836	35 582	-19 746
Autres charges	3 844	853	2 991
Total des charges d'exploitation (II)	1 111 039	1 013 543	97 496
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	78 732	47 005	31 727
Produits financiers			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif im		1	-1
Autres intérêts et produits assimilés	1 061	1 311	-250
Total des produits financiers (III)	1 061	1 311	-251
Charges financières			
Intérêts et charges assimilées	154	215	-61
Différences négatives de change		12	-12
Total des charges financières (IV)	154	228	-74
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	907	1 084	-177
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III)	79 638	48 089	31 550
Total des produits exceptionnels (V)		37 414	-37 414
Total des charges exceptionnelles (VI)	23 750	25 130	-1 380
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-23 750	12 285	-36 035
Total des produits (I + III + V)	1 190 831	1 099 274	91 557
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 134 943	1 038 900	96 042
EXCEDENT OU DEFICIT	55 888	60 373	-4 485
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATUR			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONT			
TOTAL			

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : SHAM SPECTACLE ASSOCIATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 439 951 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 55 888 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/06/2026 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

- **Objet social** : L'association a pour but la promotion, la production et l'organisation de spectacles vivants et d'œuvres cinématographiques ainsi que l'initiation et la sensibilisation aux pratiques artistiques pour le plus grand nombre.

- **La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées** : En 2025, SHAM est intervenu dans plus de 80 communes dont 65 en Île-de-France (26 en Seine-Saint-Denis, 20 en Val-d'Oise, 9 en Seine-et-Marne, 7 en Val-de-Marne, 6 dans les Hauts-de-Seine, et Paris) ainsi que dans 15 communes hors IDF (Occitanie, PACA, Hauts-de-France). Nos actions s'adressent majoritairement à un public mixte et familial. Plus de 75 % de nos actions s'adressent au public de quartiers prioritaires de la Ville (QPV).

- **Moyens matériels** : Afin de mener à bien son activité et réaliser ses représentations publiques, l'association SHAM Spectacles détient : sonorisation, tentes barnum, chapiteau fixe, chapiteau mobile, remorque, matériel ludique et pédagogique (magie/cirque/jeux en bois), gradins mobiles, matériel informatique, tablette numérique (Micro-folies). Au cours de l'exercice 2025, l'association a fait l'acquisition de son propre véhicule de transport (Traffic 9 places), mettant ainsi fin à deux années de location longue durée.

- **Moyens humains** : Au cours de l'exercice 2025, l'équipe de SHAM a été constituée de 9 salariés permanents en CDI pour un équivalent temps plein de 7,21 ; 98 artistes et 9 techniciens du spectacle intermittents pour un équivalent temps plein de 5,06 et 10 salariés en apprentissage pour un équivalent temps plein de 6,40. Soit un effectif de 116 salariés pour un équivalent temps plein de 12,42, auquel s'ajoutent 10 apprentis pour un équivalent temps plein de 6,40.

Au mois de décembre 2025, il y avait 9 permanents en CDI (dont Guillaume Grand qui quitte son poste au 31 janvier 2026) ; 2 apprenties chargées de production ; 1 apprentie en charge de la communication ; 2 apprentis en animation.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles et méthodes comptables

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en oeuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice. Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

AUTRES INFORMATIONS :

- Renouvellement de la convention DRAC – projet Solos/Duos : La convention d'objectifs avec la DRAC Île-de-France portant sur le programme de résidences de jeunes circassiens (projet Solos/Duos) a été renouvelée pour trois ans (2025–2027) pour un montant annuel de 15 000 €.

- Déménagement de l'espace chapiteau au Bourget : La municipalité du Bourget a procédé à la vente du terrain sur lequel est installé l'espace chapiteau depuis 2005. Par courrier du 22 octobre 2025, M. Jean-Baptiste Borsali, Maire du Bourget, a confirmé la mise à disposition définitive de deux nouveaux emplacements : le chapiteau et les bureaux au cœur du Parc Sportif ; l'entrepôt de stockage et les conteneurs sur un terrain communal proche du cimetière. La Ville prend en charge le terrassement, la viabilisation des réseaux (eau, électricité, assainissement), les fluides liés au fonctionnement du chapiteau et des bureaux, ainsi qu'une assistance logistique et technique durant les opérations. Elle s'engage également sur un budget de fonctionnement de 35 000 € et une convention triennale. Le déménagement est prévu au cours du premier semestre 2026. Le reste à charge estimé pour l'association (démontage, transport, remontage, bardage esthétique des Algecos) est de 80 000 €.

- Lauréat Ferme Montsouris (Paris 14e) : SHAM Spectacles a été retenu comme lauréat de l'occupation de la Ferme Montsouris (17 villa Saint-Jacques, 75014 Paris), pour un projet de résidences et d'entraînement cirque et magie, sorties de résidence, ateliers de pratique artistique, pistes de cirque dans l'espace public et Micro-Folie. Les modalités financières définitives (convention d'occupation, subvention Ville de Paris) ont été arrêtées postérieurement à la clôture ; elles sont détaillées ci-après.

- Point sur les emplois aidés : Le poste Fonjep d'Olivier Paumard a été prolongé. Le poste Fonjep de Serge Hamon est en cours. Concernant les adultes-relais : les postes d'Anthony Thalamy et Kevin Brockaert se terminent en novembre 2026 ; celui de Pierre-Manau Ngoula se terminera en avril 2027 ; celui d'Augustin Mourey a été prolongé de 3 ans. La fin simultanée des postes adultes-relais d'Anthony et Kevin génère une pression budgétaire estimée à environ 45 800 €/an à compter de 2026.

INFORMATIONS POST-CLÔTURE :

- Convention d'occupation de la Ferme Montsouris : Une Convention d'Occupation du Domaine Public a été conclue avec la Ville de Paris pour l'occupation de la Ferme Montsouris pour cinq ans (5 janvier 2026 – 31 décembre 2030). La mise à disposition est valorisée à 119 500 €/an (loyer symbolique de 1 500 €/an). La Ville de Paris verse une subvention annuelle de 40 000 € pour le projet culturel, incluant 7 pistes de cirque dans l'espace public du 14e arrondissement.

- Création d'un établissement secondaire : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 2026 a validé à l'unanimité la création d'un établissement secondaire à la Ferme Montsouris, dont les activités comprennent notamment la mise à disposition d'espaces de répétition (plateau de 8 m sous plafond), l'accueil en résidence d'artistes circassiens et magiciens, et des ateliers de sensibilisation.

- Évolutions des ressources humaines : Départ de Guillaume Grand fin janvier 2026 ; départ d'Élodie fin février 2026 avec retour envisagé en alternance en septembre 2026. Arrivée en février 2026 d'Ambre Pouget et Fidoline Balasagarale (Master médiation culturelle) et de Juliette Guesualdo (Master communication, développement partenariats entreprises à la Ferme Montsouris). Alexandre et Thomas, anciens apprentis formés par SHAM, poursuivent leur collaboration sous forme de contrats CDDU.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	527			527
Immobilisations incorporelles	527			527
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	137 893	2 883		140 776
- Installations générales, agencements aménagements divers	16 973			16 973
- Matériel de transport	33 459	15 500		48 959
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	62 061	6 205		68 266
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	250 386	24 588		274 974
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	46			46
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	570	60		630
Immobilisations financières	616	60		676
Total	251 529	24 648		276 177

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amor- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles			527			527
Immobilisations incorporelles			527			527
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans		90 545	18 311		108 857
- Installations générales, agencement et aménagements divers	10 ans		6 442	1 869		8 311
- Matériel de transport	4 à 5 ans		19 965	10 483		30 448
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 à 10 ans		36 363	14 585		50 948
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			153 316	45 248		198 564
Total			153 843	45 248		199 091

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 163 823 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	630		630
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	36 571	36 571	
Autres	114 731	114 731	
Charges constatées d'avance	11 891	11 891	
Total	163 823	163 193	630
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	2 000
Divers - produits à recevoir	6 140
Total	8 140

- 6 140 € Aide Apprentis / aide Adulte relais ASP solde 2025

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves		60 373		60 373	
Report à Nouveau	88 242		60 373		148 615
Excédent ou déficit de l'exercice	60 373	-60 373	55 888		55 888
Situation nette	148 615		116 261	60 373	204 503
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	60 001			34 029	25 971
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodal)					
TOTAL	208 615		116 261	94 402	230 474

Le détail ligne subvention d'investissement à la clôture concerne les financements d'origines suivants et dont le détail suit :

- CHAPITEAU 2 pour un total de 35.479€ moins quote-part de subvention virée au compte de résultat (versement DRAC pour 22.877€ et versement REGION pour 12.602€)
- FNADT - BOUMIC21 pour 38.400€ moins quote-part de subvention virée au compte de résultat
- FNADT - DUMIC21 pour 33.600€ moins quote-part de subvention virée au compte de résultat
- FNADT -DPT95MIC24 pour 12.000€
- VAL D'OISE NUMERIQUE - MIC9524 pour 20.000€
- CAF 95 - MIC9524 pour 12.000€

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques					
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Provisions pour charges					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Autres provisions	23 760				46 010
Total	23 760				46 010
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		22 250			

Provision pour risque déménagement, transfert bâtiment modulaire

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 147 631 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	11 252	5 842	5 410	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 866	24 866		
Dettes fiscales et sociales	82 559	82 559		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 955	4 955		
Produits constatés d'avance	24 000	24 000		
Total	147 631	142 221	5 410	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	5 780			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	16 641
Dettes provis. pr congés à payer	24 780
Charges sociales s/congés à payer	8 332
Clients - RRR à accorder	2 870
Total	52 623

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	11 891		
Total	11 891		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	24 000		
Total	24 000		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation		158 277	430 471	49 000		637 748
Subventions d'équilibre			30 029	4 000		34 029
Subventions d'investissement						
						671 777

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges	1 500	
Provisions pour risques et charges	22 250	
TOTAL	23 750	

MADELEINE BIEGUENG
Expert Comptable

Inscrit au tableau de l'Ordre de Paris
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

SHAM SPECTACLES

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

**Siège social : 26 bis Rue du Commandant
Rolland
93550 LE BOURGET**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE RELATIVE A
L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE
31/12/2025**

SHAM SPECTACLES

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901

Siège social : 26 bis Rue du Commandant Rolland

93550 LE BOURGET

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

AUX ADHERENTS,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisée ou que j'aurai découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Tremblay-en-France, le 12 juillet 2026



Madeleine BIEGUENG
Commissaire aux Comptes